

ACTION URGENTE

SOUDAN. UN DIGNITAIRE RELIGIEUX DÉTENU SANS INCULPATION

Yousef Abdallah Abker, 55 ans, un dignitaire religieux, a été arrêté le 14 juillet par des agents des forces de sécurité à El Geneina, capitale de l'État du Darfour occidental (Soudan), en raison d'un sermon qu'il a prononcé au début du mois. Il est détenu sans inculpation depuis lors.

Yousef Abdallah Abker a été arrêté le 14 juillet et interrogé pour avoir critiqué le gouvernement et dénoncé la dégradation des conditions de sécurité au Darfour lors du sermon qu'il a prononcé à l'occasion de la fête de l'Aïd, qui célèbre la fin du Ramadan. Dans ce sermon, il a condamné l'incapacité des pouvoirs publics soudanais à assurer la sécurité au Darfour et le fait qu'ils ferment les yeux sur les violences commises par les milices progouvernementales, y compris des homicides, des viols et des vols. Il est toujours détenu sans inculpation.

Un membre de sa famille a indiqué à Amnesty International qu'il n'avait pas été possible de lui rendre visite pendant sa détention à El Geneina. Ses proches pensent qu'il a été transféré à la prison d'Al Huda (Omdourman) le 18 juillet, mais ils n'ont eu aucun contact avec lui depuis cette date. Par ailleurs, Yousef Abdallah Abker est privé d'avocat et de soins médicaux depuis son arrestation, le 14 juillet.

Yousef Abdallah Abker est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Il risque d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Yousef Abdallah Abker immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- exhortez-les à veiller à ce qu'il ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- demandez-leur de révéler sans délai où il se trouve et de veiller à ce qu'il puisse régulièrement être en contact avec sa famille, bénéficier de soins médicaux et consulter l'avocat de son choix.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1ER SEPTEMBRE 2016 À :

Président de la République
Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
P.O. Box 281
Khartoum, Soudan
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Ministre de la Justice
Awad Al Hassan Al Nour
Ministry of Justice
P.O. Box 302
Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :
Ministre de l'Intérieur
Ismat Abdul-Rahman Zain Al-Abdin
Ministry of Interior
P.O. Box 873
Khartoum, Soudan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse/s à compléter) :
Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. UN DIGNITAIRE RELIGIEUX DÉTENU SANS INCULPATION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Alors que le conflit armé au Darfour est entré dans sa treizième année en 2016, les conditions de sécurité et la situation humanitaire demeurent catastrophiques et on ne constate aucune avancée sur la voie d'une solution pacifique. Les combats qui se sont déroulés récemment à Djebel Marra ont entraîné le déplacement de quelque 129 000 personnes depuis la mi-janvier 2016. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Darfour en 2015 est estimé à 223 000. Depuis 2003, le conflit a fait plus de 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés.

Entre janvier et juin 2016, 270 personnes auraient été tuées dans ce conflit. La violence intercommunautaire est omniprésente. Des homicides illégaux, des viols, des enlèvements, des vols et des attaques visant les casques bleus continuent d'être commis dans toute la région. Les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique sont extrêmement restreints. Les arrestations et détentions arbitraires, la torture et les autres formes de mauvais traitements sont courantes dans la région.

Malgré cela, l'État persiste à déclarer que les conditions de sécurité se sont améliorées au Darfour et que la situation est stable.

En juin 2016, le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé le mandat de l'opération hybride Union africaine/Nations unies au Darfour (MINUAD) jusqu'au 30 juin 2017 au vu de la précarité des conditions de sécurité et de l'environnement humanitaire. Le Document de Doha pour la paix au Darfour (DDPD) fixait l'échéance de juillet 2016 mais trois des principaux groupes rebelles n'ont pas été associés au processus : le Mouvement de libération du Soudan (MLS), l'Armée de libération du Soudan (ALS) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE).

Nom : Yousef Abdallah Abker
Homme

AU 168/16, AFR 54/4495/2016, 21 juillet 2016